



COMMISSION SPORTIVE (C.D. 89 de basket-ball)

Procès-verbal n°2 - Saison 2009/2010

Lundi 1^{er} février 2010 à 18h30 à Auxerre (Maison des sports - 12, boulevard Gallieni)

Membres Présent(e)s : Mmes BOUDART Marie-Claude, RIBAU COURT Véronique,
Mrs BERNARD Didier, CAVELIER Jacques, DARLOT Jean-Pierre, LECOT Reynald, PIETE Eric
THELEMAQUE Didier

Le Président, Didier Thélémaque, invite les participants à examiner l'ordre du jour.

1 – SF et SM : Trophées de l'Yonne et Challenge de l'Amitié

• Trophées de l'Yonne SF et SM :

- les ¼ Finales auront lieu le 20 février 2010
- les ½ Finales auront lieu le 13 mars 2010

Les finales se dérouleront le 8 mai 2010 au gymnase Serge Mésones à Auxerre.

• Challenge de l'Amitié :

→ SF

* Le club de Pont-sur-Yonne ne participera à cet événement en Seniors F2.

La Commission sportive prévoyait de qualifier en ½ finales les deux premières équipes départementales. Toutefois, au cours de la réunion du CD 89 qui a poursuivi la soirée, certains clubs ont envisagé d'avoir une compétition qualificative en vue des ½ Finales.

Il reste donc à concrétiser ce projet.

Tirage après réunion :

¼ finale le 3 avril 2010 à 18h30

Match CASF 1 : BB VERMENTON (+14) / P. PONT 1

Match CASF 2 : US TOUCY / MONETEAU 2

Match CASF 3 : US JOIGNY / EL SENS PARON

Match CASF 4 : CA ST GEORGES / USC MONETEAU 1

½ finale le 2010 à 18H30

Match CASF 5 : VAINQUEUR 2 / VAINQUEUR 1

Match CASF 6 : VAINQUEUR 3 / VAINQUEUR 4

→ SM

Les ¼ Finales auront lieu le 3 avril 2010 à 20H30 :

Match CASM 1 : AS TONNERRE (+21) / P.PONTOISE 1

Match CASM 2 : P.PONTOISE 2 (+7) / EL SENS PARON B 1

Match CASM 3 : STADE AUXERROIS (+7) / US JOIGNY 1

Match CASM 4 : FR AUGY-VAUX (+21) / U STADE HERY

Les ½ Finales auront lieu le 15 mai 2010 à 20H30 :

Match CASM 5 : Vainqueur 1 / Vainqueur 2

Match CASM 6 : Vainqueur 3 / Vainqueur 4

Les Finales se dérouleront le Dimanche 30 mai 2010 à Pont-sur-Yonne.

2 – Planning des Coupes Jeunes 2009 - 2010

• Coupe de l'Yonne Minimes Masculins :

→ le match P.PONTOISE / CA ST GEORGES, prévu le 27 mars 2010, est reporté au samedi 3 avril 2010 (le club de St Georges joue en championnat région le 27/03)

• Coupe de l'Yonne Minimes Féminines :

→ les ½ Finales auront lieu le 3 avril 2010 ou le 10 ou 17 avril **au plus tard** (se mettre d'accord entre clubs)

Match MF1 : 3^{ème} Département (+10) / USC MONETEAU

Match MF2 : 2^{ème} Département / 1^{ère} Département

Match MF1 : CA ST GEORGES (+10) / USC MONETEAU

Match MF2 : EL SENS PARON B / US JOIGNY

• Coupe de l'Yonne Benjamins :

→ les ½ Finales auront lieu le 3 avril 2010 ou le 10 ou 17 avril **au plus tard** (se mettre d'accord entre clubs)

Match BF1 : VILLENEUVE-SUR-YONNE (+10) / USC MONETEAU

Match BF2 : AVALLON (+10) / EL SENS PARON B

Les finales des différentes catégories se dérouleront le 8 mai 2010 au gymnase Serge Mésones à Auxerre.

3 – Championnat

Certains matchs ont été annulés en raison des intempéries et doivent être rattrapés dans les meilleurs délais (si possible durant les vacances de février)

Il appartient aux clubs de trouver un accord sur les dates.

En cas d'impossibilité, la Commission sportive fixera la date de la rencontre.

4 – Affaires à traiter

→ le club de Charny demande qu'un joueur cadet de petite taille évolue dans l'équipe cadettes, à noter que le club possède une équipe CM.

Décision CS : refusé.

→ suite à la deuxième phase régionale Benjamins, les équipes de l'USC MONETEAU et EL SENS PARON jouent le 8 mai en championnat, date des finales de coupes.

Les deux clubs doivent par conséquent avancer leurs matches en championnat régional : aucun report ne sera accordé pour les finales de coupes.

→ match Minimes masculins n°432 du 16/01/2010 : EL SENS PARON B / P.PONTOISE

* Score : 66 / 68

Le club de P.Pont a fait jouer Pfeiffer Lucas sous la licence du joueur n° 8, Paillet Hugo. Les arbitres ont constaté les faits, l'entraîneur de P.Pont les a reconnus.

Le dossier a été transmis à la Commission de discipline 89.

Décision CS : le match est perdu par pénalité : EL Sens Paron B / P.Pont → 20-00

→ match SF n° 151 EL SENS PARON / VERMENTON

* Score : 54 /46

Une coupure d'électricité à la fin du premier quart-temps a contraint au déplacement de la rencontre au gymnase de Paron. Les arbitres qui officiaient, P. Gaucher et R. Pannequin ont dû partir avant la fin de la rencontre et ont été remplacés par M. Ménigot et A. Lancelle qui officiaient sur le site de Paron.

La CS décide d'indemniser intégralement les deux arbitres qui se sont déplacés à Sens pour débiter la rencontre, M. Gaucher et Pannequin. Les arbitres suivants, M. Ménigot et Lancelle sont indemnisés sur la base d'un lever de rideau.

→ matches Cadets(tes) : les nombreuses dérogations pour jouer le samedi après-midi au lieu du dimanche matin sont difficiles à gérer pour le répartiteur :

- manque d'arbitres le samedi après-midi pour couvrir toutes les rencontres
- manque de matches le dimanche matin pour désigner de jeunes arbitres

La CS rappelle aux clubs que les demandes de dérogation sur les rencontres CM et CF doivent être formulées en cas d'indisponibilité du gymnase et rester exceptionnelles.

→ trophée de l'Yonne SM : P.PONT 2 / FR AUGY-VAUX le 20 février 2010 à 20H30 : le club de Pont dont la salle est indisponible à la date prévue, demande une dérogation pour le 6 février 2010.

Le club FR Augy-Vaux n'est pas d'accord en raison de l'absence de plusieurs joueurs due aux vacances scolaires.

La CS décide que le match se jouera le vendredi 12 ou 19 février 2010.

→ un arbitre s'est déplacé à Pont le 19 décembre 2009, journée où les rencontres ont été annulées en raison de l'enneigement : ses frais de déplacement lui seront remboursés.

6 – Questions diverses

Des incivilités de la part de parents accompagnateurs ont été signalées au cours d'un match de Benjamins : insultes à l'encontre des arbitres et des joueurs adverses.

La CS rappelle à l'ensemble des acteurs que le respect mutuel doit également régner **autour** du terrain.

Le Président de la Commission Sportive CD 89,

Didier THELEMAQUE